

## AG ARELAB 20/09/2023

La séance débute à 14h40.

**Les présents :** Jean-Luc BERTOLIN, Agnès CHAMBARET, Cathy D'HOTMAN, Anne FRANCO, Paulette GARRET, Antoine PIETROBELLI, Brigitte PLANTY, Gilles ROUSSEL, Nicolas REDOUTEY, Marie-France TOURET, Elena ZIMMERMANN.

**Les excusés :** Valérie BONDENET, Sylvie DAVID, Sylvie PEDROARENA, Julie PETIT.

**Les pouvoirs :** Valérie BONDENET, Liliane DANGEL, Sylvie DAVID, Dominique FRACHEBOIS, Sylvie PEDROARENA, Antide PETIT, Julie PETIT, Jacky RAMAN.

Avant de remercier les membres du Conseil d'administration et les adhérents présents pour leur engagement au sein de l'association et d'annoncer l'ordre du jour, la Présidente Brigitte Planty rend hommage à Cécile Daude et lui dédie cette assemblée générale. Puis elle cède la parole à M. Jean-Luc Bertolin, IPR de Lettres en charge des langues anciennes.

M. Bertolin nous informe des changements au sein de l'équipe des IPR ainsi que des différents dossiers que Mme Clo-Saunier lui a confiés avant de partir.

Il insiste en particulier sur le développement des projets « Mare nostrum » qui peuvent ouvrir à une vraie culture européenne et au développement de l'option FCA (Français Culture Antique) ; il compte sur notre travail commun pour continuer à dynamiser le latin et le grec dans l'Académie de Besançon.

### **I. Rapport moral et d'activités :**

1. Défense des enseignements et situation des langues anciennes :

A. À l'échelle locale :

a. Collège :

#### **l'option FCA en 6ème :**

À la rentrée 2022, 12 établissements (676 élèves) proposaient l'option, chacun avec des horaires très variés ; très peu proposent les 2 h hebdomadaires (même problème que pour l'option LCA, les horaires n'étant pas fléchés).

L'idée de départ de l'option FCA, c'était un travail en particulier sur le vocabulaire pour les élèves de REP en difficulté. C'est pourquoi, dans certains établissements, le choix a été fait de rendre le FCA obligatoire et inclus dans l'horaire de français (1/2 h en plus sur 3 ou 4 classes de 6ème) ; le choix est alors fait de travailler sur l'axe lexical, l'axe culturel étant au programme de français.

Une formation organisée par Mme Clo-Saunier a eu lieu le 8 novembre 2022 pour échanger sur les pratiques des collègues proposant l'option (sous diverses formes) et pour les collègues souhaitant la proposer (cf. l'onglet FCA sur le site des Lettres de l'Académie).

#### **l'option LCA cycle 4 :**

Le problème est toujours le même : tous les collèges de l'Académie n'ont pas retrouvé 3 h en 4ème et en 3ème ou du moins ne sont pas revenus à un total de 7h minimum sur le poste de Lettres classiques ; beaucoup d'établissements travaillent encore avec 5h, voire moins. Cette tendance semble pourtant se stabiliser à la rentrée 2023 mais il faut toujours rester prudent vu que l'option est souvent utilisée comme variable d'ajustement de la DHG, répartition décidée par les chefs d'établissement qui sont très réticents à l'ouverture d'un 2ème groupe par niveau quand le nombre d'inscrits dépasse 30 ; sans parler de la mise en concurrence de l'option avec les différentes sections sportives, classes à horaires aménagés, autres options.....

La plupart du temps, l'ouverture de deux groupes de latin est conditionnée à une réduction d'horaire ; il en est de même pour les petits effectifs.

b. Lycée :

**L'enseignement de spécialité** n'était jusqu'à cette rentrée 2023 proposé que dans deux établissements de l'Académie : à Dole et à Valentigney.

Il est aujourd'hui proposé en latin également au lycée Pergaud avec 15 élèves en Première.

Là où elle est ouverte – et même si à Dole elle est mutualisée entre les lycées Nodier et Duhamel –, la spécialité se porte plutôt bien et le « bouche à oreille » lui permet de s'ancrer progressivement dans les mœurs. Les élèves et leur famille ont ainsi une meilleure connaissance de ce qu'elle propose (ce n'est pas un prolongement de l'option latin !).

Concernant les horaires, 4 heures de spécialité sont attribuées au groupe de Première, 6 heures au groupe de Terminale.

Le profil des élèves qui choisissent la spécialité LLCA est très divers ; une bonne partie d'entre eux n'a jamais fait de latin en collège.

#### **Évocation de la situation problématique au lycée Cournot à Gray :**

Du fait de longues périodes d'absence de cours de latin depuis au moins la rentrée 2020, comblées seulement de manière partielle grâce à l'intervention d'enseignants de Lettres modernes et d'enseignants contractuels, les effectifs ont chuté et la spécialité LLCA a été supprimée dès la rentrée 2021. L'enseignante de Lettres classiques devenue titulaire du poste à la rentrée 2022 n'a jamais été vue au lycée.

Concernant l'option latin, qu'à la suite du désistement d'une enseignante contractuelle Anthony Bouzegaou s'apprête à prendre en charge jusqu'aux vacances d'octobre (au moins), elle ne regroupe qu'une classe de trois élèves issus des trois niveaux du lycée.

La direction du lycée souhaite donc supprimer l'option dès la rentrée prochaine et transformer le poste de Lettres classiques en un poste de Lettres modernes.

M. Bertolin connaît la situation et, en tant qu'inspecteur référent de Gray, va organiser un conseil de réseau avec les collègues des différents collèges rattachés au lycée Cournot, afin de repenser la politique des langues anciennes sur le secteur de Gray.

#### **Option LCA :**

On retrouve les mêmes difficultés qu'au collège avec encore plus de concurrence entre les différentes options.

L'option LCA a été ouverte aux séries technologiques mais il est difficile de la mettre en place dans les emplois du temps ; de plus, elle n'apparaît pas dans les documents d'orientation après la 3ème.

Brigitte Planty rappelle, après confirmation de Mme Clo-Saunier lors de l'audience, que l'option LCA est bien dérogatoire pour l'entrée au lycée : les familles doivent faire la demande d'une dérogation pour suivi de scolarité en LCA. Le problème, c'est que ce critère arrive bien après les autres motifs de dérogation.

#### **Mare nostrum :**

C'est un projet qui propose de lier les langues vivantes aux langues anciennes afin d'en montrer la culture commune ; les langues anciennes en sont l'axe central et M. Bertolin insiste sur l'aspect linguistique à développer.

c. Certification complémentaire :

Concernant la **certification complémentaire en LCA**, le Rectorat ne dispose pas de liste officielle des professeurs détenteurs de ce diplôme ; apparemment, aucun professeur n'enseigne actuellement dans l'Académie le latin ou le grec avec la certification.

Cette année, deux candidates à la certification sur l'Académie de Besançon ne se sont pas présentées.

Les inscriptions sont clôturées fin octobre et se déroulent à Dijon pour la région académique.

#### d. Ventilation des services :

**Le problème de la ventilation de service** avec complément de service en Lettres modernes persiste encore dans l'Académie, même si ces situations semblent être à la marge ; il faut rester vigilant.

#### e. Université :

Le constat sur le niveau de vie des étudiants est assez sombre ; beaucoup sont dans une situation financière très précaire.

Il est à noter que l'INSPE ne propose pas de préparation disciplinaire au CAPES et que le Master Recherche reste la meilleure voie pour préparer le concours.

Antoine Pietrobelli intervient sur le concours du CAPES ; il déplore en effet que les correcteurs ont de moins en moins de disciplinaire à évaluer et que le niveau étant très bas, on leur demande de revoir le barème élaboré en amont.

Il donne les effectifs de cette année : en L1, 12 étudiants, en L2, 6, en L3, 5 ; en Master 1, 3 et 3 en Master 2.

Les projets de liaison entre le secondaire et l'université sont plébiscités et Thomas Guard ainsi qu'Antoine Pietrobelli se réjouissent de les poursuivre cette année, notamment avec le projet « Une classe, un chercheur ».

Les liens pourront également être renforcés cette année entre l'université et les classes préparatoires.

### B. À l'échelle nationale :

Les actions de la CNARELA :

Brigitte Planty procède à la lecture du message de Sylvie Pedroarena qui ne pouvait être présente ce jour : elle remercie au nom de la CNARELA la Présidente de l'ARELAB ainsi que tous les membres de l'association pour leur implication et leur réactivité lorsqu'il est nécessaire de recenser les situations particulières.

Elle fait remarquer que malgré plusieurs démarches de la CNARELA, il n'a pas été possible de se faire entendre auprès du ministère précédent. Dernièrement, la CNARELA a demandé une audience au cabinet de Gabriel Attal.

Comme évoqué précédemment au niveau local, le même constat est fait au niveau national concernant la mise en place de nos matières dans les établissements.

Cette année, les Journées d'octobre ont lieu à Strasbourg du 23 au 25 octobre 2023.

## 2. La force du mouvement associatif :

### A. Communication :

L'ARELAB diffuse ses informations par le biais du site internet que gère Sylvie David et par celui de la page facebook sur laquelle Brigitte Planty diffuse les informations locales et partage des informations nationales.

L'envoi des messages de la CNARELA par voie électronique permet aux adhérents d'avoir les informations nationales en temps et en heure.

### B. Communication avec l'Inspection :

Les échanges et le partage d'informations ont été réguliers et fructueux avec l'Inspection, ce qui a permis un travail constructif. Nous saluons la très bonne connaissance du terrain (des collègues et des chefs d'établissement) de Mme Clo-Saunier. Nous lui souhaitons bonne continuation dans l'Académie de Dijon et souhaitons la bienvenue à M. Bertolin présent aujourd'hui, qui reprend le flambeau des langues anciennes.

Nous proposons en commun de relancer cette année le questionnaire à diffuser aux collègues afin d'avoir des informations précises sur cette rentrée : FCA, options en collège et lycée, effectifs pour la spécialité...

L'ARELAB a fait une demande d'audience auprès de la Rectrice de l'Académie de Besançon. Celle-ci a demandé à Mme Clo-Saunier, IA-IPR, de prendre en charge l'audience en recevant la délégation de l'ARELAB. Nous nous sommes étonnés de ce procédé et avons été déçus que notre demande n'ait pas été acceptée dans son intégralité. L'audience s'est tenue le jeudi 15 juin 2023. Mme Clo-Saunier nous enverra le CR pour relecture avant de le proposer à Mme la Rectrice.

### C. Pédagogie et groupes de travail :

a. Un groupe de collègues a commencé à travailler sur l'exploitation d'un extrait des *Troyennes* d'Euripide et dans le cadre de l'appel à projets "Les humanités dans le texte", se propose d'interroger la notion de vainqueur et de vaincu ; l'objectif est de lier plusieurs domaines et de constituer un dossier transdisciplinaire ; le travail se poursuit cette année en vue d'une présentation en fin d'année 2024.

b. Durant l'année scolaire 2023-2024 un colloque international « Faire face aux textes de l'Antiquité » est organisé à Lyon et à Lausanne. Sylvie David y présentera une communication sur le dossier des plantes. Elle souhaiterait y insérer des exemples de séances ou des séquences pédagogiques menées avec le support de ces ressources disponibles sur notre site internet qui renvoie au site *Odysseum*. Elle fait appel aux collègues de l'Académie qui ont utilisé ou vont utiliser ces ressources pédagogiques avec leurs élèves.

c. ECLA : cette année encore, le travail est réparti sur trois journées entre octobre et mai pendant lesquelles des collègues se réunissent pour élaborer des ressources ECLA à proposer aux collègues. Ces dossiers sont consultables sur le site des Lettres de l'Académie (onglet LCA).

d. Stages de bassin : quatre formations ont été proposées pour une rencontre entre collègues de collège et de lycée. Pour l'année à venir, suite aux modifications souhaitées pour la formation continue des professeurs, seules deux formations seront proposées : l'une sur le Nord Franche-Comté fin janvier et l'autre à Besançon en mars.

e. La réactualisation des publications existantes qui sont les plus vendues (esclavage et pirates) est en cours. Antide Petit a d'ores et déjà ressaisi numériquement le livret sur les pirates qu'avait proposé J.-C. Carrière.

### D. Manifestations culturelles :

a) Étudiants, collègues en activité et retraités ont participé à la sortie proposée cette année à Vienne et Saint-Romain-en-Gal.

La Présidente remercie vivement Gilles Roussel pour son organisation sans faille. La prochaine sortie pourrait avoir lieu à Lyon ou à Villards-d'Héria.

b) Première édition du concours d'affiches de promotion des langues anciennes :

L'ARELAB organisait pour sa première année un concours d'affiches ; huit établissements ont participé : deux lycées et six collèges ; le jury était composé des membres du bureau, moins Brigitte Planty et Elena Zimmermann puisque leurs élèves participaient.

Les lauréats remportent un bon d'achat en librairie d'une valeur de 40 euros. Leurs affiches sont visibles sur le site de l'ARELAB.

Le règlement du concours sera révisé et affiné en vue de la deuxième édition en 2024.

**Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.**

## **II. Rapport financier :**

La trésorière Elena Zimmermann nous présente le bilan financier de l'année écoulée.

Le bilan au 20 septembre est déficitaire sur le compte courant, étant donné la somme importante du coût du transport pour la sortie culturelle. Mais les cotisations entrantes n'apparaissent pas dans ce bilan.

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

Nous accueillons la candidature de Nicolas Redoutey, nouvellement nommé dans l'Académie.

Tous les membres de l'actuel Conseil d'administration sont réélus.

**Le Conseil d'administration est élu à l'unanimité.**

## **III. Questions et informations diverses :**

- En 2022-2023, tous les stages proposés n'ont pas pu avoir lieu, faute de participants. Cette année, les formations disciplinaires seront présentes sous la forme de deux journées universitaires (conférences).
- Du 21 octobre 2023 au 3 mars 2024, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon propose une exposition intitulée *Les Lettres séquanais*, afin de mettre en lumière l'organisation du territoire de la cité des Séquanais entre la conquête romaine et la fin du III<sup>e</sup> siècle. L'exposition s'accompagne d'un livret pédagogique rédigé par les professeurs missionnés par la DRAEAC auprès du MBAA, dont Valérie Bondenet fait partie.
- La mission pour la rédaction des sujets nationaux de spécialité LLCA est reconduite avec l'équipe bisontine, chapeautée par Mme Clo-Saunier.

La séance est levée à 17h30.

Secrétaire de séance : Brigitte PLANTY